

Military ombudsman now accepting nominations for Special Recognition Award

Last year, Yves Côté, DND/CF Ombudsman, introduced a new Special Recognition Award to formally acknowledge CF members, civilian employees and military family members who go above and beyond their normal responsibilities to assist others in the Defence community or who have helped bring positive and lasting change to the Department or the CF.

The Ombudsman's Special Recognition Award, along with the Liz Hoffman Memorial Commendation for Complaint Resolution, will be presented to award recipients at a ceremony to be held in Ottawa May 2008.

"Every single day, members of the Canadian Forces, employees of National Defence and their family members make incredible sacrifices to help others in need in Canada and around the world," said Mr. Côté. He added, "An annual

commendation is just one of the many ways that we can show these individuals how grateful we are for their dedication, professionalism and service."

Anyone can nominate members of the Defence community who have demonstrated one or more of the following attributes:

- a willingness to resolve problems informally and quickly, as well as to support alternative means of resolving disputes;
- the courage not to turn a blind eye to difficult situations, but to find ways to resolve them in a manner consistent with fairness, loyalty and integrity;
- the identification of issues of unfairness and a means of resolving them;
- a systemic approach to problem solving; and/or
- the resourcefulness to propose or consider innovative solutions.

Award recipients will receive a framed citation, an engraved glass sculpture created by a well-known Aboriginal artist and a trip to Ottawa to be recognized at a special luncheon and ceremony in May 2008. In previous years, the Defence Minister, Chief of the Defence Staff, Chief of the Land Staff and numerous parliamentarians, senior leaders and government officials have attended the ceremony honouring award recipients.

"The presence of so many prominent Canadians at our previous award ceremonies underscores the importance of these awards and the positive contribution that our recipients have made to the Department of National Defence, the Canadian Forces and the Government of Canada," stated Mr. Côté.

The Ombudsman's Advisory Committee will review all submissions received on or before November 30, 2007. The

Ombudsman will rely on the committee's advice in selecting two recipients for the award. All nominators and nominees—whether successful or unsuccessful—will be advised of the outcome of the process before February 28, 2008.

"I was extremely pleased by the number of Canadian Forces members and departmental employees from across the country who were nominated for this award last year," said Mr. Côté. He added, "Recognizing the outstanding commitment and compassion of these individuals reinforces the ultimate mission of our office: contributing to real and lasting improvements in the Defence community."

The office is now accepting nominations for the 2008 Ombudsman's Special Recognition Award. For more information, please visit the Ombudsman's Web site at www.ombudsman.forces.gc.ca.

L'ombudsman du MDN et des FC accepte les nominations pour les Mentions d'honneur spéciales

L'année dernière, Yves Côté, ombudsman du MDN et des FC, a créé la Mention d'honneur spéciale pour saluer officiellement les militaires, les employés civils et les parents des militaires qui vont au-delà de leurs tâches habituelles pour venir en aide à des membres de la collectivité de la Défense ou qui contribuent à apporter des changements bons et durables au MDN et aux FC.

On remettra la Mention d'honneur spéciale de l'ombudsman et la Mention d'honneur Liz Hoffman pour la résolution de plaintes aux récipiendaires à l'occasion d'une cérémonie qui se tiendra à Ottawa en mai 2008.

« Tous les jours, des militaires canadiens, des employés de la Défense nationale et des membres de leur famille font d'énormes sacrifices pour aider des gens dans le besoin au Canada et partout dans le monde », a déclaré M. Côté. « Cette cérémonie annuelle n'est qu'une façon parmi tant d'autres grâce

auxquelles nous pouvons remercier ces personnes de leur dévouement, de leur professionnalisme et de leurs services », a-t-il ajouté.

N'importe qui peut proposer la candidature d'un membre de la collectivité de la Défense ayant fait preuve d'au moins une des qualités suivantes :

- avoir la volonté de résoudre les problèmes rapidement de façon officieuse et favoriser d'autres moyens de résolution des conflits;
- avoir le courage d'affronter les situations délicates, de les résoudre de façon équitable, loyale et intègre;
- reconnaître les situations d'injustice et trouver le moyen de les résoudre;
- adopter une approche systémique à la résolution de problèmes;
- faire preuve de créativité en proposant ou en envisageant des solutions novatrices.

Les récipiendaires recevront une attestation encadrée, une sculpture de

verre réalisée par un artiste autochtone connu et un voyage à Ottawa pour participer à un repas spécial et à une cérémonie en mai 2008. Les années précédentes, le ministre de la Défense nationale, le chef d'état-major de la Défense, le chef d'état-major de l'Armée de terre et de nombreux parlementaires, hauts fonctionnaires et représentants du gouvernement ont assisté au repas et à la cérémonie en l'honneur des récipiendaires.

« La présence d'un si grand nombre d'éminents Canadiens lors des cérémonies précédentes souligne l'importance de ces prix et du travail qu'accomplissent les récipiendaires pour le ministère de la Défense nationale, les Forces canadiennes et tout le gouvernement du Canada », a déclaré M. Côté.

Le comité consultatif de l'ombudsman étudiera toutes les candidatures qui leur parviendront d'ici le 30 novembre 2007. L'ombudsman s'en remettra aux conseils du comité pour choisir deux récipiendaires

de la mention. Toutes les personnes participant au processus, qu'il s'agisse des promoteurs ou des candidats, retenus ou non, seront informées des résultats du processus avant le 28 février 2008.

« J'étais très fier de voir un si grand nombre de membres des Forces canadiennes et d'employés du ministère de la Défense nationale de partout au pays mis en nomination pour cette mention l'année dernière », a affirmé M. Côté. « En soulignant la compassion et le dévouement exceptionnels de ces personnes, nous contribuons à renforcer notre mission première : apporter des améliorations réelles et durables à la collectivité de la Défense. »

Le bureau accepte dès aujourd'hui les nominations pour les Mentions d'honneur spéciales de 2008 décernées par l'ombudsman. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le www.ombudsman.forces.gc.ca.



MCPL/CPLC ROBERT BOTTRILL

Providing protection

Cpl Stefan Morissette (left) a medic with 5 Field Ambulance Valcartier and MCpl James Bissonnette 3rd Battalion, Royal 22^e Régiment (3 R22^eR), along with members of the protection force for the Provincial Reconstruction Team provide security for Canadian personnel and Afghan civilians attending a shura in the Panjwayi District.

D'intrépides protecteurs

Le Cpl Stefan Morissette (à gauche), adjoint médical au sein de la 5^e Ambulance de campagne de Valcartier, et le Cplc James Bissonnette, tous les deux du 3^e Bataillon, Royal 22^e Régiment, ainsi que des membres de la force de protection de l'Équipe provinciale de reconstruction, assurent la sécurité de militaires canadiens et de civils afghans qui assistent à une shura dans le district de Panjwayi.